CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E161983** **VALABLE JUSQU'AU** **12/09/2025**

ÉDITÉ LE **24/06/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2016
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2018
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Caillouet Orgeville 2016B00479

Siret : **820 386 746 00037**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 6105083

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H71274H1244000 / 001 588326/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H71274H1244000 / 001 588326/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : **MAAS CONSTRUCTION**

22 RUE DU PREMOULT
27120 CAILLOUET-ORGEVILLE

Téléphone : 06 83 35 70 95 **Fax :**
Portable : 06 83 35 70 95

Site Internet : www.maas-construction.com
E-mail : contact@maas-construction.com

Responsabilité légale :
MOUZARD ADRIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	26/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.